



Madame la Directrice du Service de l'autonomie et  
des personnes handicapées de la COM de Saint Martin  
Madame J. ARNELL  
Hôtel de la Collectivité  
Rue de l'Hôtel de Ville  
BP 374  
97 150 Saint Martin

*Pantin, 2 juin 2009*

Madame,

**Nous tenons à attirer votre attention sur de très graves dysfonctionnements compromettant l'accès effectif aux prestations instruites par le Service de l'autonomie et des personnes âgées de la COM de Saint Martin.**

Nous constatons en effet depuis plusieurs mois :

- une impossibilité de dépôt et/ou d'instruction des demandes d'ouverture de droits tels que l'allocation pour adulte handicapé (AAH), la prestation de compensation du handicap (PCH), le complément de ressources (CR) ou la majoration vie autonome (MVA) auprès du Service de l'autonomie et des personnes âgées de la COM de Saint Martin ;
- une impossibilité de procéder au renouvellement des droits dans le cadre de ces dispositifs ;
- une quantité importante de pertes de dossiers notamment lors de leur transfert entre la MDPH de Guadeloupe et vos services à Saint Martin ;
- le non versement des prestations en cause.

A titre individuel, ces carences emportent des conséquences immédiates et gravissimes sur le quotidien des personnes concernées qui ne peuvent plus subvenir à leurs besoins alimentaires.

Notre association accueille ainsi de plus en plus de personnes séropositives au VIH exposées à des difficultés d'ouverture ou de renouvellement de leurs droits : elles s'adressent à nous pour des aides alimentaires et des aides au paiement de leur loyer. Certaines sont menacées de vivre à la rue.

Les mouvements sociaux ayant touché la Guadeloupe et Saint Martin au cours de l'hiver peuvent expliquer ces retards, mais ils ne sauraient justifier la passivité des

institutions à rechercher des solutions pour remplir leur mission de service public et en garantir la continuité.

Le changement de statut de l'île de Saint Martin en janvier 2008, ne saurait non plus expliquer ces graves défaillances. Un délai suffisant semble avoir été accordé pour permettre les choix politiques et les évolutions institutionnelles et organisationnelles requises.

**La cohésion sociale et la santé publique sont menacées : des réponses concrètes à la hauteur de ces enjeux doivent être trouvées sans délai.**

En outre, nous vous saurions gré de bien vouloir nous communiquer les schémas territoriaux concernant la cohésion sociale et l'autonomie des personnes pour lesquels des fonds auraient été versés par le Conseil général de Guadeloupe : nous souhaiterions connaître les conditions d'accès des prestations correspondantes.

Comptant sur votre attention et restant à votre disposition pour une rencontre afin d'échanger plus avant sur les solutions envisageables, veuillez recevoir, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations respectueuses.



Catherine AUMOND  
Présidente Région Grand Ouest  
Administratrice AIDES

**Copie à :**

- Monsieur Brice Hortefeux, Ministre des Affaires Sociales
- Monsieur Yves Jégo, Secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-Mer
- Monsieur Hervé Drouet, directeur général de la CNAF
- Monsieur Laurent Vachey, directeur de la CNSA, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

- Monsieur Jean Saint-Clément, Directeur général de la CAF de Saint Martin
- Madame Claire Guion-Firmin, 2ème vice-présidente du Conseil territorial de St-Martin en charge des affaires sociales, médico-sociale, de la famille, et des personnes âgées de Saint Martin
- Madame Régine Ramassamy, Directrice des Affaires sociales de la Collectivité d'outre mer
- Madame Poujol-Léon directrice de l'ADIL de Guadeloupe
- Monsieur Jacques Gillot, Président du Conseil Général de Guadeloupe
- Monsieur Louis-Constant Fleming, Sénateur
- Monsieur Frantz Gumbs, Président du Conseil Territorial de Saint Martin
- Monsieur Georges Gumbs, Président du Conseil économique social et culturel de Saint Martin
- Monsieur Girardin, responsable de l'antenne de la Caisse d'allocation familiale de Saint-Martin

**Contacts :**

**AIDES Saint Martin : Coordinatrice : Nathalie Clément :**

**Mail : aidesbm.clement@yahoo.fr**

**Tel : 05 90 27 65 23 ; Fax : 05 90 29 00 52**

**Adresse : 144, Howel Center, 97 150 Saint Martin**

**AIDES Régional Grand Ouest : Directeur régional : Thierry Prestel :**

**Mail : tprestel@aides.org**

**Tel : 02 99 65 01 58 ; Fax : 02 23 40 48 91**

**Adresse : 26, Avenue Janvier, 35 000 Rennes**

**AIDES National : Responsable Soutien juridique et social : Adeline Toullier**

**Mail : atoullier@aides.org**

**Tel : 01 41 83 46 27; Fax: 01 41 83 46 69**

**Adresse : 14, rue Scandicci, 93 005 PANTIN**